

TAUAROT

Trousse d'aide universitaire à la recherche, à la rédaction et à l'organisation du travail

Quel savoir est de notoriété publique?

Certains faits et certaines idées sont tellement bien connus qu'il est inutile d'en citer la source. Toutefois, il peut être difficile d'établir ce qui appartient au savoir de notoriété publique car la façon dont on interprète cette idée varie selon les disciplines et les pratiques.

Lorsque vous décidez si vous devez citer ou non ce qui vous semble appartenir au domaine de notoriété publique, servez-vous de trois principaux généraux :

- 1. Dans le doute, citez.
- 2. Reconnaissez toujours la source d'arguments.
- 3. Demandez conseil à vos professeures et vos professeurs pour plus d'éclaircissement.

Consultez des guides de présentation, des bibliothécaires, des conseillers, conseillères en rédaction et des professeures et professeurs dans votre domaine d'étude pour des conseils propres à votre discipline en matière de citation.

Cependant, gardez à l'esprit que de fournir une référence pour un fait connu de tous et de toutes peut, dans certaines circonstances, être bénéfique à votre travail – par exemple, si vous citez des textes fondamentaux, des informations controversées et des affirmations qui suscitent la polémique.

Citer les textes de base

Au cours de vos recherches, vous pouvez rencontrer si fréquemment certains textes, qu'ils peuvent être considérés comme étant de notoriété publique. Toutefois, certains de ces textes peuvent être considérés comme des textes de base, c'est-à-dire ceux dont on tire certaines théories et idées clés, et à partir desquels des cadres méthodologiques ont d'abord été établis dans un domaine donné. Citer ces textes contribue à montrer que vous êtes bien informé ou informée dans un domaine et que vous disposez d'éléments pertinents pour contribuer au débat scientifique. Ces textes fondamentaux seront couramment cités alors y référer est souvent habituel et attendu.

De la même façon, des termes clés que l'on rencontre souvent, des termes qui ont été créés ou inventés par quelqu'un d'un milieu universitaire en particulier, peuvent également être considérés comme fondamentaux. Vous voudrez peut-être indiquer les ouvrages d'où proviennent ces termes afin de montrer que vous êtes au courant de leur importance, de leur histoire et de leur signification.

Citer les informations controversées

Certaines informations qu'on voit souvent et qui sont largement admises peuvent sembler factuelles et connues de tous. Toutefois, certaines personnes peuvent considérer ces mêmes informations matière à controverse. Lorsque vous devez citer de telles informations, demandez-vous si le public auquel vous vous adressez considère ces informations comme étant factuelles ou s'il est sceptique au sujet de celles-ci.

1.4.7 Notoriété publique





TAUAROT

Trousse d'aide universitaire à la recherche, à la rédaction et à l'organisation du travail

Par exemple, si vous vous demandez si vous devez citer des sources qui rendent compte de la chronologie des évènements terroristes du 11 septembre 2001, demandez-vous si votre public accepte le récit courant ou s'il en doute. Vous devez également tenir compte de votre intention d'écriture :

- Le but de votre travail est-il de rassembler des preuves au sujet des évènements du 11 septembre? Dans ce cas, vos lecteurs et vos lectrices voudront connaître les sources de vos renseignements au sujet de la chronologie des évènements.
- Le but de votre travail est-il de discuter de l'importance des attaques du 11 septembre sur les politiques sociales américaines? En pareil cas, les sources de détails, comme l'heure et le lieu des attaques ou le nombre de décès, n'intéressent peut-être pas votre lectorat.

Citer des arguments déjà invoqués

Lorsqu'on reprend des arguments énoncés par quelqu'un d'autre, même des arguments qu'on rencontre souvent, on recommande de citer le texte dans lequel l'argument a été invoqué. Ces argumentations constituent l'effort et la contribution intellectuelle de leurs auteures et auteurs; le lien entre l'argumentation et l'auteur devrait donc être reconnu au moyen d'une citation.



1.4.7 Notoriété publique